

Dans une de vos rues, — la rue Grenette, si le peintre de la ville n'a pas encore changé son nom, — il y a une grille ronde en saillie sur la voie publique; c'était, dit-on, le pignon où la justice commerciale de nos pères exposait les banqueroutiers coiffés du bonnet vert.

L'indignation publique y enverra peut-être un jour ceux qui auront déshonoré la ville de Lyon, je ne veux pas qu'il y ait place pour moi.

Notre dévoué mandataire,

DUCARRE

Conseiller municipal de la ville de Lyon, député du Rhône.

Versailles, 15 juin 1871.

(Paris-Journal)

### L'EMPIRE EST-IL POSSIBLE ?

Plusieurs journaux anglais discutent cette question comme si elle était posée; le *Journal des Débats* leur fait connaître dans les termes suivants ce que la France en pense :

« Ces jours derniers, Napoléon III s'est rendu, parait-il, avec sa famille, à une réunion d'ouvriers, et, au milieu d'applaudissements unanimes, a reçu d'un orateur dont nous ne savons plus le nom, l'assurance qu'il remonterait sur le trône de France.

« Que l'ex-empereur, qui s'était fait décerner par les cochers de fiacre le titre de Père du peuple, aime à se faire applaudir par les égoûters de Londres et qu'il flatte les classes laborieuses de l'Angleterre dans l'espoir de se gagner, par cette conduite, le parti s dans les classes ouvrières de la France, rien n'est plus naturel, car il fait œuvre de prévoyant. Mais lorsque les journaux anglais attaquent le gouvernement présent de la France au bénéfice du prince qui s'est rendu à Sedan, ils font un vilain métier et perdent leur temps. Que l'Angleterre ne sache : il existe, en effet, parmi les habitants de nos campagnes des paysans qui regrettent l'Empire parce qu'il ne les connaît pas; mais la bourgeoisie de notre pays a rompu définitivement avec le gouvernement né d'un coup d'Etat et mort d'une reddition sans exemple.

« Cette considération ne touchera pas l'entourage de l'ex-empereur, qui probablement se fera gouverner une seconde fois la France en s'appuyant sur l'ignorance et la démagogie. Entre l'Empire et la France, Sedan et Metz ont créé un abîme, et, même soutenu par le *Morning Post* et le *Standard*, Napoléon III ne le franchira pas.

EUGÈNE DUFEUILLE.

### INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le duc d'Aumale venant de Londres est arrivé hier soir à Paris.

On parle d'une entrevue prochaine des princes d'Orléans avec le comte de Chambord.

Cette entrevue aurait été demandée collectivement par le duc d'Aumale et le prince de Joinville.

On va remanier, paraît-il, les cadres préfectoraux.

Par la même occasion, on créerait une quatrième classe de préfetures.

Aujourd'hui, les préfets reçoivent 20,30 et 40,000 fr.

D'après le nouveau projet à l'étude, ils ne seraient plus payés que 15, 20, 25, et 30,000 fr.

On lit dans le *Moniteur* :

« Il résulte des informations qui nous arrivent de Londres, de Bruxelles, de Vienne et d'Amsterdam, que le discours de M. Thiers au sujet de l'emprunt a produit sur tous les marchés financiers européens une excellente impression. La clarté et la sincérité de cet exposé ont frappé tous les yeux et exercé une très-heureuse influence.

« On compte de à présent que l'emprunt sera souscrit, et même pour une somme supérieure au chiffre qui est demandé.

« Nous croyons savoir aussi que les banquiers de Paris, et en général les grandes fortunes territoriales et financières de la France, sont décidés à y participer par des souscriptions très-importantes. On compte avoir droit sur une manifestation patriotique.

Par suite des nouveaux arrangements relatifs à Belfort, une commission mixte vient de terminer la délimitation du territoire qui entoure cette place. Vingt villages ont été restitués à la France. Leurs habitants ont signé une Adresse au gouvernement de Versailles pour le remercier de la mesure bienveillante qu'il a prise à leur égard. Ils ont décidé qu'une pyramide en pierre serait érigée au bourg de Fraix pour célébrer cet heureux événement, avec une inscription portant la date du procès-verbal de délimitation.

On va augmenter et modifier les défenses de Belfort. Le projet est à l'étude, et les travaux commenceront vers le milieu du mois de juillet prochain.

On lit dans *Paris-Journal* :

Par s devait tôt ou tard être brûlé. C'était convenu, paraît-il.

Voici ce que nous lisons dans un vieux journal de San-Francisco, daté du 15 octobre 1859 :

LA VILLE DE PARIS DÉTRUITE.

L'empereur et la cour morts.

750,000 victimes.

« Par le navire *Petit-Marseille*, arrivé hier soir, et dont le capitaine vient de descendre à terre, nous avons reçu la malheureuse nouvelle de la destruction de la plus grande partie de la ville de Paris.

Nous en rapportant à une lettre que nous avons sous les yeux, cette déplorable catastrophe est l'ouvrage d'incendiaires qui, au moyen de mines, ont fait sauter la capitale du monde civilisé.

Le Louvre est complètement détruit; les prisonniers de *La Bastille* (?) ont péri sous les ruines de cet ancien édifice.

Les barrières Saint-Antoine, Saint-Honoré et Saint-Denis sont en ruines, et le superbe théâtre de l'Opéra a sauté.

L'empereur Napoléon et sa cour, qui étaient arrivés à Paris depuis peu de jours, ont été brûlés sous les ruines du Louvre.

Le nombre des victimes est estimé à 750,000, parmi lesquelles on compte les premiers journalistes et les notabilités de l'empire.

Ces détails nous terrifient.

Qui a pu être l'auteur de cette grande destruction, de ce grand crime ?

En Angleterre, on dit que c'est le résultat des sociétés secrètes; d'autres affirment que ce sont simplement des incendiaires.

Nous avons le numéro du journal sous les yeux, nous n'inventons rien. La stupéfaction fut grande pendant un jour à San-Francisco; le lendemain, heureusement, la nouvelle était démentie.

Il n'en sera pas de même cette fois !

Le citoyen Grandier, ancien secrétaire de M. Ranc, à la mairie du IXe arrondissement, vient d'être arrêté à Paris, rue Lafayette.

Après être resté soigneusement enfermé depuis le 21 mai, il avait senti le besoin d'aller un peu prendre l'air.

Un agent de la sûreté l'aborda :

— Bonjour, monsieur Grandier.

— Mais, je ne suis pas M. Grandier, je m'appelle Latour.

— Pardon, monsieur Grandier, je vous reconnais parfaitement. Voulez-vous avoir la bonté de prendre mon bras.

Force fut à l'ex-officier de suivre son interlocuteur chez le commissaire de police.

Là, il fit une demi-tour tentative.

— Laissez-moi partir, faites comme si vous ne m'avez pas reconnu, dit-il à l'agent.

— Mille pardons, m'sieur Grandier, dit celui-ci, je vous tiens et je vous garde.

On a trouvé sur lui des papiers d'une grande importance.

On vient de recueillir, à Paris, dans les débris encore fumants de l'Hôtel-de-Ville, une coupe de vermeil aux armes de Paris, et faisant partie du grand service de gala, dit *service de la ville*.

Il est malheureusement probable que cette pièce est la seule qu'on retrouvera jamais de toutes celles qui composaient le chef-d'œuvre d'orfèvrerie envoyé à la Monnaie par ordre de la Commune.

La cartouche de Vincennes a fait explosion hier; par un bonheur inouï, ce sinistre n'a entraîné la mort de personne, il n'y a que deux blessés; les pertes matérielles sont assez considérables.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un artillerie, posté en faction dans le haut de la rue Lepic, à Paris, a été tué d'un coup de fusil.

Après des perquisitions aussi minutieuses qu'énergiques, on a arrêté plusieurs personnes dans la maison d'un menuisier.

Le matin, vers huit heures, deux officiers de la ligne passaient dans la rue de Puebla, quand un sifflement sourd éveilla leur attention.

Au même instant, une flèche à la pointe de fer se fichait dans la clôture en planche d'une maison en construction, à quelques mètres plus loin.

Un rassemblement se forma aussitôt, et des agents étant survenus, on pratiqua sur-le-champ une perquisition dans les maisons avoisinantes.

Mais ce fut en vain.

On écrit de Londres :

« L'ouverture de la section française à l'Exposition internationale a eu lieu lundi dernier en présence de leurs Altesses Royales le prince et la princesse de Galles, au milieu d'une affluente considérable de personnalités et de notabilités.

Leurs Altesses, accompagnées du duc d'Edinburgh, du prince et de la princesse de Teck, du prince Christian et de leur suite, ont été reçues par M. Gavard, chargé d'affaires de France, accompagné du personnel de l'ambassade et du consulat général, et par M. du Sommerard, commissaire général de France. La visite de la famille royale a duré trois heures, pendant lesquelles toutes les parties de l'annexe française ont été parcourues. Chacun des invités a exprimé à diverses reprises son admiration pour le courage et la persévérance des exposants, qui, après tant de désastres, ont réussi, avec le concours énergique du commissaire général, à représenter si dignement l'art et l'industrie de notre pays.

On a terminé hier à Versailles tous les préparatifs de la salle de la cour d'assises, dans laquelle le 3e conseil de guerre tiendra ses séances.

Cette salle, où ont été condamnés l'assassin Poncelet et le parricide Pivost, est extrêmement étroite; elle occupe le rez-de-chaussée de l'aile d'élite du Palais de Justice et communique par un corridor sombre avec la prison.

Quelques changements reconnus indispensables ont été apportés dans les dispositions intérieures.

Sur l'estrade du tribunal, deux tables ont été placées; elles sont destinées au greffier en chef et au commissaire-greffier. Derrière les membres du conseil et sur l'estrade également, se trouvent un certain nombre de fauteuils réservés aux membres de la magistrature et aux dignitaires de l'armée.

Les bancs à stalles où s'assoient habituellement les jurés tombés au sort, n'ont pas été déplacés; seulement, ils seront occupés cette fois par les reporters des différents journaux de Paris ou de Versailles chargés de rendre compte des débats.

La tribune basse, incommode et fort obscure, qui occupe le fond de la salle, n'a subi aucune modification. C'est là, nous a-t-on dit, que seront placés, autant que possible, les parents ou amis des accusés, qui pourront voir et suivre les débats sans être importunés par la curiosité du public.

Le jour de la première audience n'est pas encore fixé, cependant la Chambre vient de nommer la Commission chargée de donner son avis sur les recours en grâce et on affirme que M. Thiers a parlé d'un des premiers jours de la semaine prochaine.

Il paraît toujours certain, dit le *Figaro*, que Rochefort comme sera la série de ces triés et curieux débats, et il est à désirer qu'il ne se fasse pas attendre longtemps, car l'ex-rédacteur du *Mot d'ordre*, qui n'a jamais eu d'énergie que la plume à la main, est complètement abattu. Il a demandé à être transféré dans une maison de santé, et il s'est étonné du refus formel avec lequel sa requête a été accueillie, car il persiste à croire qu'il ne peut être poursuivi que pour délits de presse.

— Je n'ai jamais fait partie de la Commune, répond-il invariablement à ceux qui l'interrogent; je l'ai combattue souvent au contraire.

Si M. Rochefort est en possession aujourd'hui du rapport qui tient lieu devant les conseils de guerre d'acte d'accusation, il n'ignore plus que les magistrats instructeurs sont, à l'égard de sa conduite pendant l'insurrection parisienne, d'une opinion diamétralement opposée à la sienne.

Le citoyen Assi, lui, ne se fait aucune illusion sur le sort qui l'attend; il ne se donne pas même la peine de se défendre, et continue, comme lorsqu'il a comparu devant la 6e Chambre, à poser en apôtre et en martyr.

Si on ne savait la part qu'il a prise à l'agitation du Creusot, aux actes du Comité central et à ceux de la Commune, on pourrait se demander si on a affaire à un illuminé convaincu ou à un ambitieux vulgaire, glorieux de jouer son rôle jusqu'au bout.

— Je vais être fusillé, je le sais, dit-il, mais je vivrai pour l'histoire.

De quelle histoire veut parler l'ex-président du comité ? Est-ce l'histoire de Turenne et de Bayard, celle de Cartouche et de Mandria... ou bien encore celle de Tropmann.

Toutefois, la tenue d'Assi que l'ignorance et la vanité ont perdue, est encore préférable à celle de Paschal Grousset qui s'efforce de paraître innocent en continuant à dénoncer. E prèrait-il racheter à ce prix sa misérable existence ?

Sa maîtresse, mademoiselle Acard, a été transférée, avant-hier, à Versailles, où sa présence va certainement hâter l'instruction de l'affaire de l'ex-député de la Commune aux affaires extérieures.

Son père et son frère, qui étaient prisonniers à la Conciergerie, ont été mis en liberté et pourront le voir dès que l'examen de son dossier sera terminé.

G. Courbet, que sa passion pour le laid a sans doute entraîné vers la Commune, de même que Victor Hugo a été conduit à la défense par le même amour, est maintenant à Versailles. L'instruction de son affaire est à peine commencée.

Quant à Rossel, le véritable héros des futurs débats de Versailles, il attend, s'impatientant des lenteurs apportées à son procès et ne demandant qu'à finir le plus promptement possible.

Son père a obtenu l'autorisation de le visiter dans la prison, et, seulement depuis cette entrevue douloureuse, l'ex-député à la guerre a perdu un peu de cette énergie que farouche qui le distinguait de ses accusés.

Il est maintenant plein de calme et de résignation, sans avoir cessé d'être ferme. Son attitude, en un mot, est celle d'un homme qui a joué, perdu et a hâte de payer sa dette. Il sera devant le conseil de guerre un accusé coupable, mais non pas un traître comme tant d'autres, un être méprisable et lâche.

Dans ses réponses nettes, franches, précises, il ne nie aucun des faits qui lui sont reprochés; il se contente de les discuter et de leur rendre leur véritable physionomie, sans paraître se préoccuper des charges nouvelles que ses explications mêmes apportent contre lui.

Rosel sera très probablement jugé après Henri Rochefort.

### CORRESPONDANCE

Paris, 23 juin.

Plusieurs journaux de Paris ont reproduit, sans pudeur, l'entrée triomphale des soudards Allemands dans Berlin. Les dévoués par les journaux d'outre-Rhin ont tout naturellement exagéré la relation de cette fête nationale, mais malheureusement on sait aujourd'hui à quel point tenait sur l'enthousiasme de commande provoqué par cette grande parade. La mise en scène, malgré l'effort fait de la police a laissé beaucoup à désirer et s'il faut tout dire, Guillaume aurait écopé plus d'une déception. On pouvait lire sur sa noble figure l'épouvante qu'il éprouvait en traversant un-

qu'il écoutaient, d'un air d'effroi, ce bruit étrange; les laissez-vous s'échapper encore une fois? serons-nous joués comme à Rheinfert? Feu donc, feu sur eux! ils s'enfuirent!

Une douzaine de fusils partirent à travers les madriers; sir Georges lui-même déchargea ses deux pistolets.

Cette explosion subite sembla devoir faire crouler la caverne sur les malheureux proscrits. Quand les mille échos éveillé par ce fracas épouvantable se furent tus de nouveau et quand la fumée de la poudre dissipée, la leur des torches avait disparu au fond des souterrains; mais on entendait encore, vaguement les sons moqueurs de la trompe, comme une raillerie d'êtres surnaturels.

On se rappelle que les princes d'Orléans ont décliné l'honneur d'assister au grand dîner donné à Versailles par M. Thiers. Les intimes ont prétendu que les princes n'auraient point voulu se donner en spectacle; leur conduite était généralement approuvée. Mais voici le véritable motif: les princes avaient appris qu'ils devaient avoir l'honneur de se trouver à table avec le général prussien Fabrice. Ils ont dû trouver que sous le regard bourgeois de M. Thiers, on avait un peu perdu de vue les plus simples notions de dignité et de patriotisme.

JEHAN.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Suite de la séance du 22 juin

Présidence de M. Jules Grévy

M. BAZE. — La question est grave. On vient de parler de pression des minorités sur la majorité. La question n'est pas la même aujourd'hui, surtout, il est très important qu'on ne puisse pas dire que le résultat de la nomination de certains membres de la commission si importante est due à un chiffre moindre que celui de la majorité.

Le nombre nécessaire à la validité des votes doit être celui des membres qui doivent composer l'Assemblée et non pas seulement des membres qui composent effectivement l'Assemblée.

Il y a d'ailleurs moyen d'éviter de pareilles situations, c'est qu'au commencement des séances, on procède, s'il est nécessaire, à l'appel nominal. Qu'on y procède demain; et l'Assemblée sera parfaitement en nombre.

M. LE PRÉSIDENT. — Les termes du règlement ne me semblent pas créer à l'interprétation. La présence de 376 membres est nécessaire pour la validité des votes. Quand l'Assemblée a adopté le règlement à Bordeaux, elle était au nombre de 750. Depuis sa réunion, l'Assemblée a perdu 117 de ses membres.

L'Assemblée était au complet à l'origine. L'absence d'un certain nombre de vos collègues peut-elle permettre de modifier le règlement sans qu'il y ait un vote préalable de l'Assemblée.

M. BARON. — L'appui de l'opinion de M. le Président, lit le rapport de M. Corne à l'Assemblée législative de 1849 et il rappelle la teneur du *Quorum* nécessaire pour la validité des votes. Et le *Quorum* est fixé à la moitié plus un du nombre des représentants. C'est le nombre constitutionnel et légal précisé par le règlement de 1849.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.  
DU 25 JUIN 1871.

— 55 —

LE

## DERNIER IRLANDAIS

PAR

ELIE BERTHET

XVI.

LE PROSCRITS

SUITE

— Partons, milord, partons, dit-il d'une voix étouffée; ils entourent la maison, et cette porte ne saurait résister aux attaques de tant de personnes. — Oui, partez, dit Angus en embrassant Richard et en lui remettant la lettre qu'il venait d'achever; partez, et que le Seigneur vous protège!

Richard lui serra la main.

— Frère, dit-il d'une voix altérée, adieu pour toujours!... Quand vous prierez pour notre mère et notre sœur, priez aussi pour moi.

Gunn avait allumé des torches; il en donna une à Irwing, tandis qu'il portait l'autre avec les bagages de son maître.

On ouvrit une porte latérale et on se trouva dans une espèce de réduit obscur, adossé au flanc de la montagne. Là un solide treillage en madriers à peine équilibrés servait d'entrée aux vastes cavernes de Fairy-Mount. Un air lourd et humide s'en exhalait comme l'haleine de ce gouffre ténébreux.

Gunn s'empressa de pousser les énormes barres de bois qui servaient de barrière; en tournant sur leurs gonds rouillés, elle produisit un grondement sinistre qui se prolongea dans l'immensité des galeries. La lumière des torches se brisait contre les rochers abruptes qui formaient la voûte et augmentait encore leur apparence lugubre.

Il est inutile d'aller plus loin, dit Richard en s'arrêtant à l'entrée du souterrain; Angus, miss Avondale, séparons-nous ici. Ces lieux fanestres où, dit-on, le sang a coulé bien souvent, ne sont pas faits pour plaire à un homme de paix, à une femme timide... Adieu donc encore une fois, et que le ciel vous accorde de toutes sortes de prospérité!

Il s'éloignait déjà pour rejoindre ses deux compagnons, qui le précédaient en agitant leurs torches, quand miss Avondale, dans un transport irrésistible, s'élança vers Richard et se cramponna à ses vêtements.

— Richard! Richard! s'écria-t-elle, tu ne me quitteras pas! Richard je t'aime.

Tout le stoïcisme du proscrit l'abandonna à ce cri spontané d'une passion au

désespoir. Il serra Nelly contre son cœur avec une force extraordinaire.

— Eh bien! donc, s'écria-t-il impétueusement, veux-tu me suivre, le veux-tu? En dépit du monde entier, je l'emporterai avec moi, et rien ne nous séparera plus! Parle, dis un mot, et l'enfer lui-même ne l'arracherait pas de mes bras!

Sa voix avait quelque chose de sauvage, ses yeux brillaient dans l'ombre et il tenait la jeune fille suspendue en l'air comme un enfant. Nelly, électrisée, allait répondre, mais Angus, qui comprenait tout enfin, la saisit par le pan de sa robe.

— Miss Avondale, s'écria-t-il avec autorité, et votre père qui est là... qui vous attend!

Ce seul mot sembla rappeler Nelly à elle-même; elle ferma les yeux et tenta un faible effort pour se dégager en balbutiant :

— C'est vrai... mon devoir est de rejoindre mon père!

Le sourire sardonique de Richard reparut sur ses lèvres, cependant il déposa un baiser sur le front de la jeune fille, la plaça avec précaution sur ses pieds, puis, adressant un dernier signe d'adieu à Angus, il s'éloigna à grands pas avec ses compagnons.

Nelly, éperdue, voulut encore le rappeler, mais la voix expira dans son gosier, elle ne put que pousser de sourds gémissements.

Alors Angus l'entraîna rapidement en

arrière, et, après avoir fermé la barrière, il ramena Nelly dans la salle sans qu'elle fit la moindre résistance. Puis, ouvrant la porte extérieure, que les asséssements se préparaient à renverser, il dit à voix haute :

— Les rebelles sont en fuite, mais Nelly Avondale leur a échappé. Que lord Avondale vienne donc recevoir sa fille. — Ma fille! s'écria le veillard en écartant la foule des policemen qui l'entourait; où est-elle? Où est-elle? Où est-elle en pitié d'une illustre famille qui allait s'éteindre!

Nelly tomba presque évanouie dans les bras de son père.

— Où sont-ils? où sont ces traîtres, ces meurtriers, ces ravisseurs de femmes? s'écria sir Georges à son tour en s'élançant dans la salle.

Un flambeau oublié lui montra l'entrée du souterrain.

— Forcez cette barrière! s'écria-t-il en rugissant de rage; il y a un de ces scélérats qui me doit compte de plus d'une injure... Et, tenez, tenez, les voici encore!

En effet, à une immense distance, on apercevait un dernier et pâle effet des torches que portaient les fugitifs; en même temps, un son lointain de trompe paraissait sortir des entrailles de la terre: c'était Gunn qui, pour braver ses adversaires, sonnait la retraite sur un air en usage dans les régiments de cavalerie anglaise.

— Qu'attendez-vous donc? reprit sir Georges en s'adressant aux constables

qui écoutaient, d'un air d'effroi, ce bruit étrange; les laissez-vous s'échapper encore une fois? serons-nous joués comme à Rheinfert? Feu donc, feu sur eux! ils s'enfuirent!

Une douzaine de fusils partirent à travers les madriers; sir Georges lui-même déchargea ses deux pistolets.

Cette explosion subite sembla devoir faire crouler la caverne sur les malheureux proscrits. Quand les mille échos éveillé par ce fracas épouvantable se furent tus de nouveau et quand la fumée de la poudre dissipée, la leur des torches avait disparu au fond des souterrains; mais on entendait encore, vaguement les sons moqueurs de la trompe, comme une raillerie d'êtres surnaturels.

(La suite à un prochain numéro.)

Emprunt national 5 0/0

Le comptoir de la BANQUE FRANÇAISE se charge gratuitement de fournir tous renseignements et de transmettre au Trésor les souscriptions aux conditions de l'Emission publique.

Les demandes de souscriptions doivent être adressées, accompagnées du versement, soit en espèces, mandats ou valeurs à encaisser ou à réaliser, à M. E. Dubois et Cie 83, rue Richelieu, Paris.